

D'accord - pas d'accord : le neutre, vous y croyez ?

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **70 (1982)**

Heft [8-9]

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276558>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

niveau scientifique, et ne pas retomber sans cesse dans le vécu, vécu que nous voulons précisément dépasser. »

Qu'on ne s'imagine pas pour autant une dame en haut de sa chaire déversant « ex cathedra » la bonne parole féministe. Le décor, d'abord : les locaux de l'Unif sont ceux du Grif, soit au troisième étage d'un immeuble bruxellois (occupé d'ailleurs, aux autres étages, par différentes associations de femmes). On se croirait plutôt dans un appartement que dans l'Alma Mater d'une capitale : pas d'aulas ni de micros, mais des salles de réunions accueillantes, une bibliothèque, un bureau sur le même étage, de la moquette au sol, des affiches féministes aux murs. La plupart des étudiantes travaillant la journée, les cours se donnent le soir. Ils se divisent généralement en deux parties, le « cours » proprement dit pendant une heure ou une heure et demie, puis une discussion d'une heure environ. « Ce sont des soirées extrêmement chargées » reconnaît Hedwige Peemans-Poulet, « surtout quand elles suivent une journée de travail comme c'est le cas pour la quasi-totalité des participantes ».

Le prix de la souplesse

Plutôt que le féminisme, c'est plutôt une approche féministe appliquée à divers domaines qui constitue l'objet des cours. Droit, philosophie, histoire, psychanalyse, littérature, politique, histoire de l'art, autant de sujets qui peuvent être traités, retraités différemment, en tenant compte cette fois de la présence des femmes en tant qu'actrices... ou en tant que victimes. Chaque cours fait l'objet de deux à quatre, parfois cinq séances, à raison d'une par semaine. La fréquentation des cours dépend du choix des étudiantes : le système de paiement permet aussi bien l'inscription annuelle (pour l'ensemble des cours donnés) que pour un cycle de cours, ou même pour une seule séance.

Les organisatrices tiennent à cette « souplesse » de fréquentation des cours, quand bien même elles en reconnaissent les désavantages : « Cette formule incite au « tourisme », alors que c'est précisément ce que nous voulions éviter en créant une université ! » Celle-ci ne délivrant de surcroît aucun diplôme, il n'y a guère de moyen d'encourager une certaine continuité dans la participation aux cours, si ce n'est par la qualité même de l'enseignement.

Les sujets qui attirent le plus de monde sont ceux qui ont trait à l'identité et à la psychanalyse. Les thèmes plus « institutionnels », comme les femmes et la politique par exemple, n'ont de succès qu'en fonction des personnalités invitées : « Beaucoup de femmes sont venues « voir la tête » d'Huguette Bouchardeau, qui était l'une des conférencières du cours Féminisme et politique ; on ne les a plus revues après ! » avoue l'animatrice du séminaire.

La lutte du sérieux

Triste mais vrai, c'est la « lutte du sérieux » qui monopolise beaucoup l'attention des organisatrices. Soucieux de la qualité de l'enseignement, le Grif fait appel à des personnalités de plusieurs pays hors la Belgique, et ne recourt jamais qu'à des spécialistes confirmés des branches enseignées. « Pourtant, nous devons constater », dit Hedwige Peemans-Poulet, « que le tourisme n'est pas toujours seulement du côté des étudiantes. Il semble que les femmes elles-mêmes se sentent moins engagées à l'égard d'une université « féminine » que s'il s'agissait d'autres institutions. Nous devons lutter pour obtenir de vrais cours de la part de certaines oratrices, et non de simples conférences. Il est même arrivé qu'une oratrice, ayant pourtant l'habitude de donner des cours, se désiste au dernier moment... comme si, puisqu'il ne s'agissait que de femmes, le « sérieux » était moins important ».

Ce sont toutefois des cas isolés qui n'ont pas empêché l'Université des femmes d'asseoir sa réputation, grâce à la compétence de l'équipe responsable autant que des professeurs. L'Unif bénéficie du soutien du Ministère de la Culture, qui comprend une subdivision d'éducation permanente aux critères desquels répondent les activités du Grif.

Les buts de l'Université des femmes, même considérée comme de l'éducation permanente, ne recoupent cependant pas du tout ceux de cours de recyclage ou de reprise du travail. « La démarche de l'Université des femmes vise plutôt au renversement d'un piédestal » dit H. Peemans-Poulet ; « la découverte même du phallogocentrisme dans les sciences, les questions que posent les femmes changent les sciences elles-mêmes : on le voit en histoire et en anthropologie. »

D'autre part, si le féminisme belge, comme partout ailleurs, subit des vagues et d'éternels recommencements, l'Unif fait un lien entre les périodes intenses et les autres : « Elle nourrit la résistance ».

C'est encore une expérience unique en Europe que celle que mène actuellement, et avec succès depuis trois ans, l'équipe du Grif. Les nouveaux espaces du féminisme trouveraient-ils donc leur place dans des « institutions parallèles », ou dans une « marginalité instituée » comme celle que propose le Grif ? Ce n'est pas improbable : l'Université des femmes de Bruxelles prouve en tout cas qu'après les groupes de conscience, il y a d'autres manières encore de donner la parole aux femmes.

Si l'Université a oublié longtemps les femmes, les femmes aujourd'hui se vengent, et elles ont raison.

C. Chaponnière

¹ Groupe de recherches et d'information féministes. Certains Cahiers sont encore disponibles dans les librairies féministes.

D'accord - pas d'accord

Le neutre, vous y croyez ?

Une lectrice d'Epalinges, Mme Suzanne Messerli, soumet à notre réflexion les conclusions du (très sérieux) Comité de linguistique de Radio Canada concernant l'emploi du masculin en grammaire :

La grammaire traditionnelle enseigne que le français a deux genres : le masculin et le féminin. Vraie quant à la forme, cette affirmation est beaucoup moins si on analyse les faits de langage. Contrairement à ce qu'on pourrait croire le genre neutre existe en français, mais il est par la forme assimilé au masculin.

Suivent moult exemples connus (« il y a », « ceci », « cela », « quelque chose » etc.) jusqu'au dernier point de la liste, le « cas d'espèce » défini comme suit :

(...) ne pourrait-on pas assimiler au neutre le masculin du cas d'espèce lorsqu'on désigne, par exemple, une fonction, une qualité, un état sans référence au sexe du titulaire de la fonction, de la qualité ou de l'état ? Ce rôle du neutre devrait dispenser des répétitions fastidieuses du masculin et du féminin dans les textes administratifs ou de l'encombrante parenthèse des féminins. Exemple : le ou la candidat(e) doit être expérimenté(e). Il (elle) doit pouvoir taper 80 mots à la minute.

Ces façons de faire sont artificielles et encombrantes et rendent impossible toute lecture cohérente. En vérité, dans ce contexte « candidat » ne désigne pas un être sexué, mais une simple qualité d'être par rapport à un poste à pourvoir. Il ne peut être considéré comme un masculin mais il représente plutôt un emploi neutralisé du masculin, qui n'a rien de discriminatoire ni de sexiste. Très tôt dans l'histoire du français, le neutre latin a été assimilé au masculin. C'est cette tendance qui se poursuit.

En bref, puisque ça vient du latin, il n'y a pas lieu de chinoiser. Notre lectrice n'est pourtant pas la seule à mettre en doute cette belle neutralité grammaticale. En automne dernier, Anne-Lise Stauffer-Grobéty, député(e) et écrivain(e) demandait dans une question au Conseil d'Etat neuchâtelois si ce dernier ne pensait pas « qu'il serait temps, dans ce canton, de féminiser le terme de député et, en créant l'usage, de contribuer par là modestement à vaincre l'obstination de nos académiciens à ne voir certaines fonctions ou professions qu'au masculin ». Foin de l'Académie, de la grammaire et des comités de linguistique !... Le Conseil d'Etat a répondu oui. — (cc)